



AUVERGNE THERMALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Royat, le 20 février 2022

## AUVERGNE THERMALE SE MOBILISE POUR L'INSTALLATION DE MÉDECINS THERMAUX, NOTAMMENT SALARIÉS, EN STATION

Depuis plusieurs mois, Auvergne Thermale a lancé une campagne offensive de recrutement de médecins thermaux au bénéfice de ses 11 stations, qui paye ses fruits, avec déjà sept médecins installés en salariat et en libéral suite à cette démarche.

En début d'année, une journée de sensibilisation à la médecine thermale, ouverte à des praticiens de tout le pays, a été organisée au Casino de Royat et va très certainement permettre d'enranger de nouvelles recrues.



Dans les stations thermales, et dans le cadre d'une cure conventionnée, **le rôle du médecin thermal est fondamental**. Il est le garant de la capacité à suivre les 18 jours de traitement thermal mais crée également la liste des soins thermaux qui seront dispensés pour le traitement de la pathologie : l'ordonnance de cure. Le suivi médical qu'il opère ponctuera également les 3 semaines de cure. Bref, **sans médecin thermal, pas de thermalisme**, donc c'est peu dire que sa présence en station conditionne le maintien d'une activité vitale pour tous les acteurs du territoire.

Du fait du départ à la retraite (pas toujours remplacés) de plusieurs praticiens en station et d'une tendance générale positive depuis 2009 (hors crise sanitaire) quant à la fréquentation des cures, **les besoins en médecins thermaux se sont intensifiés** ces derniers mois. Les médecins en exercice dans les stations sont donc très sollicités et "débordés", comme peut en témoigner le Dr Laure Dallançon, médecin thermal depuis une dizaine d'années à Bourbon-l'Archambault, pour qui "les mois d'activité thermale, entre mars et novembre, sont très intenses et (lui) laissent peu d'autres horizons que les consultations de curistes, au nombre de trois dans le cadre du forfait thermal. Nous avons absolument **besoin de renfort** !". Dans sa propre station, l'arrivée rapide d'un nouveau médecin conditionne l'acceptation d'un millier de curistes à effectuer leur cure en 2022 !

Auvergne Thermale, l'association qui travaille à la promotion et au développement du thermalisme dans les 11 stations thermales d'Auvergne, a pris conscience de cet **enjeu crucial** au cours de l'année 2019. La décision a alors été prise d'inscrire la recherche de médecins thermaux au **plan d'actions collectives**, avec des budgets importants dédiés à cet objectif. Le renfort d'une revue médicale, "Egora - Le Panorama du Médecin" et la mise en place de **campagnes ciblées et offensives** vont s'avérer être déterminantes dans la réussite de cette mission. Dès janvier 2020, un premier médecin, le Dr Laclaire, signe son contrat de travail en tant que médecin salarié dans le pôle médical thermal de Bourbon-Lancy. Suivront d'autres **médecins très vite séduits par les propositions de postes** dans cette station mais également à Evaux-les-Bains, Châtel-Guyon ou bien encore La Bourboule.

Étape importante dans cette recherche de praticiens : l'organisation par Auvergne Thermale d'une **journée de sensibilisation à la médecine thermale et de recrutement** le 13 janvier au Casino de Royat. L'invitation à participer à cette journée avait été lancée à de nombreux médecins généralistes ou spécialistes, et malgré le contexte de crise sanitaire, générateur d'emplois du temps bien remplis, une dizaine d'entre-eux avaient fait le déplacement depuis plusieurs régions de France (Hauts de France, Ile-de-France, Savoie, Aveyron...). L'ensemble des stations d'Auvergne Thermale étaient mobilisées pour leur présenter leurs atouts respectifs, lors d'une plénière puis d'entretiens individuels. Les discussions autour des diverses possibilités d'installation se sont engagées et continuent à l'heure actuelle, laissant envisager des concrétisations imminentes.

L'organisation de cette journée a eu un autre mérite : **(re)susciter l'intérêt d'une quarantaine de médecins**, n'ayant pu y participer mais envisageant une installation en station thermale à plus ou moins terme. Une grande partie d'entre-eux sont particulièrement séduits par l'opportunité d'être salariés dans un établissement thermal, carte maîtresse activée depuis quelques années. Des facilités d'installation en tant que médecin libéral et la possibilité d'exercer à la fois la médecine thermale et la médecine générale ont également leurs adeptes. Auvergne Thermale tient à la disposition des médecins intéressés un état des lieux très précis et régulièrement actualisé des postes disponibles (à demander par mail : s.huin@borvo.com).